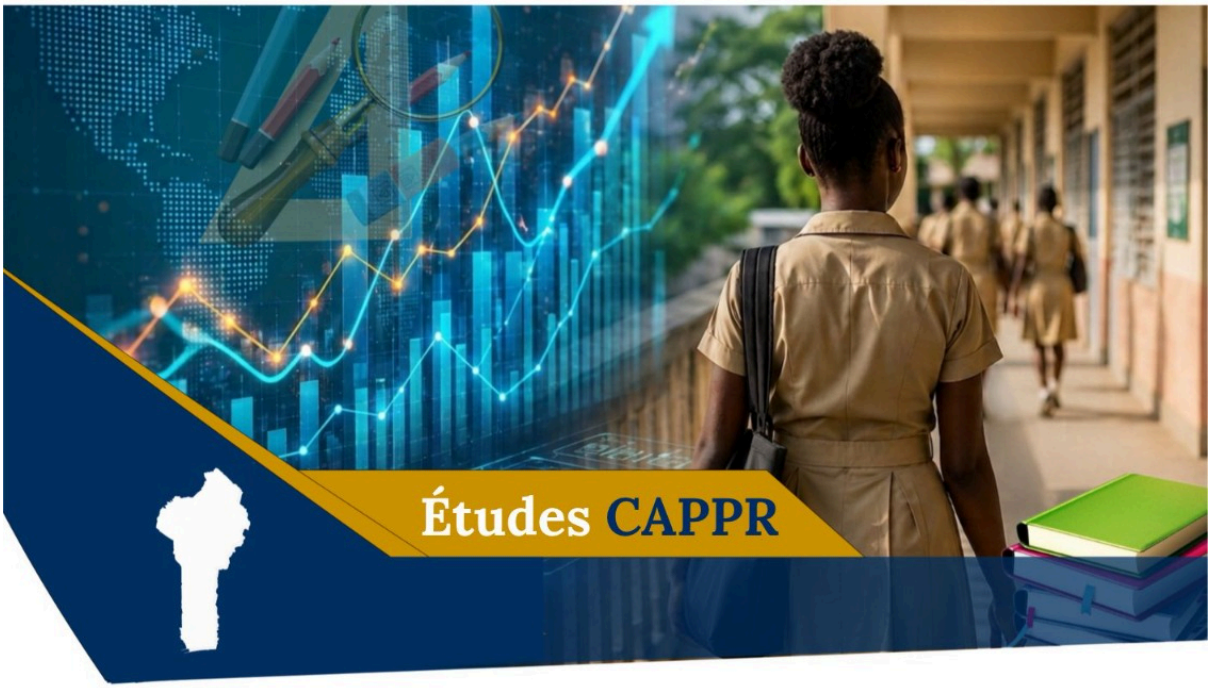
CAPPR
Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche

Éclairer les décisions,
renforcer le développement



Impacts Scolaires de la Gratuité de la Scolarité des Filles dans l'Enseignement Secondaire au Bénin

Publication N° CAPPR-2026-038-FR

13 novembre 2026

ATTRIBUTION

Le 13 novembre 2026 Département de l'Analyse Économique et Financière

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

Les Études du Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche (CAPPR) sont des analyses approfondies qui offrent un contexte historique, économique et statistique avec des références et des renseignements à jour. Le CAPPR traite souvent des questions avant même qu'elles ne deviennent d'actualité. Les analyses sont préparées de façon objective et impartiale par le département de recherche, révisées par un ou plusieurs experts externes, et validées par le comité scientifique du CAPPR.

© Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche, Porto-Novo, République du Bénin, 2026

Impacts Scolaires de la Gratuité de la Scolarité des Filles dans l'Enseignement Secondaire au Bénin

Publication no 2026-038-FR.

Cette publication peut également être offerte en anglais, selon les ressources disponibles.

Déclaration relative à l'utilisation de l'intelligence artificielle

Au CAPPR, les articles sont conçus et rédigés par des êtres humains, du début à la fin. Bien que nous puissions recourir à l'intelligence artificielle (IA) pour certaines tâches mécaniques et répétitives, telles que la relecture, l'analyse de données ou la recherche de sources documentaires, nos articles sont rédigés par des personnes et font l'objet d'une supervision humaine à chaque étape. Nous ne déléguons pas notre jugement à l'IA. Nos évaluateurs externes et notre équipe vérifient et synthétisent les données probantes, dont certaines ne sont pas accessibles aux systèmes d'IA. Cette démarche permet de produire des connaissances fiables en matière de politiques publiques, fondées sur des analyses rigoureuses et adaptées aux réalités africaines.

Nous veillons également à rendre des données probantes de qualité accessibles aux systèmes d'intelligence artificielle. Notre mission consiste à éclairer les débats nationaux et continentaux sur les grandes questions de politiques publiques. Cela implique notamment de contribuer à améliorer la qualité des analyses de politiques publiques mises à la disposition des personnes qui se tournent de plus en plus vers l'intelligence artificielle pour s'informer.

Si vous constatez des erreurs importantes dans nos documents, nous vous invitons à nous les signaler à l'adresse suivante : contact@cappafrica.org.

Introduction

Le 3 juin 2026, le Conseil des ministres du Gouvernement du Bénin a annoncé que « la gratuité de la scolarité dans l'enseignement secondaire général et technique public sera effective pour toutes les filles sur toute l'étendue du territoire, dès la rentrée scolaire 2026-2027 ».[1] Cette mesure est également inscrite dans le projet de loi de finances rectificative pour 2026. Elle comporte trois principales caractéristiques : elle s'applique aux établissements publics, couvre à la fois l'enseignement secondaire général et l'enseignement secondaire technique, et concerne toutes les filles, sans condition de ressources ni de mérite.

Le présent document évalue l'impact potentiel de cette mesure sur les effectifs des filles dans l'enseignement public secondaire au Bénin sur la période 2026-2032. Les résultats de cette simulation sont ensuite mis en perspective avec l'expérience des pays africains ayant adopté des politiques de gratuité ou des mesures similaires dans l'enseignement secondaire, afin d'apprécier l'ampleur des effets susceptibles d'être observés au Bénin.

I. Contexte Général

Le système éducatif au Bénin est organisé par la *loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale*. Le système est réparti entre trois ministères : le ministère des Enseignements maternel et primaire (MEMP), le ministère des Enseignements secondaire, technique et de la Formation professionnelle (MESTFP), et le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS).

L'enseignement secondaire général (ESG) et l'enseignement technique et formation professionnelle (ETFP) relèvent du MESTFP. La loi de 2003 fixe la durée de l'ESG à sept ans, en deux cycles. Le premier cycle (collège) dure quatre ans (6e, 5e, 4e, 3e) qui se font principalement dans les collèges d'enseignement général (CEG).[2] Le second cycle (lycée) dure trois ans (2nde, 1ère, Terminale) dans les lycées ou les CEG à cycle complet.[3]

L'ETFP public offre des compétences professionnelles. Il dure six à huit ans, en deux cycles de trois ou quatre ans selon la filière. Il est dispensé dans les collèges d'enseignement technique, les lycées techniques (y compris agricoles et professionnels), les écoles de métiers et les centres de formation professionnelle et d'apprentissage.[4]

En 2022, il existait environ 929,099 élèves inscrits dans l'enseignement secondaire général et technique (public et privé y compris).[5] Au cours de la rentrée scolaire 2023-2024, le ministre des enseignements secondaire, technique et de la formation professionnelle avait accordé une allocation de 3,4 milliards FCFA à certains établissements publics d'ESG, au titre de la subvention des frais de contribution scolaire des filles du premier cycle et des filles du second cycle dans vingt communes. Un article du journal *Le Matinal* indique qu'environ 262 154 filles

[1] Présidence de la République du Bénin, Compte-rendu du Conseil des Ministres, Secrétariat Général du Gouvernement, 3 juin 2026.
[2] *Loi n° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale*, article 49.
[3] Ibid., article 50.
[4] Ibid., articles 39 et 52.
[5] Groupe de la Banque Mondiale, Éducation secondaire, élèves - Bénin.

avaient bénéficié de cette subvention.[6] Ceci correspondrait à un coût unitaire d'environ 13 100 FCFA par élève et par an.

II. Reconstitution de l'Effectif des Filles du Secondaire pour l'Année Scolaire 2025-2026

L'estimation du nombre de filles susceptibles de bénéficier de la politique de gratuité dans l'enseignement secondaire constitue le point de départ des analyses présentées dans ce document. Cependant, les données publiques disponibles ne permettent pas d'identifier ces potentielles bénéficiaires. Le *Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche* a donc mis en œuvre une méthode de reconstitution afin d'établir une population de référence pour les projections.

Pour l'ESG public, l'effectif des filles inscrites au premier cycle a été reconstitué à partir de l'effectif total de l'ESG, en appliquant successivement les parts correspondant au secteur public, aux filles et au premier cycle. Cet effectif est estimé selon la relation suivante :

$$Effectif\ ESG\ public\ filles\ du\ 1er\ cycle\ =\ Effectif\ total\ ESG\ \times\ Part\ du\ Public\ \times\ Part\ des\ Filles\ \times\ Part\ du\ 1er\ cycle$$

La même démarche a été appliquée pour reconstituer l'effectif des filles du deuxième cycle de l'ESG ainsi que celui de l'ETFP. Une procédure analogue a également été appliquée au secteur privé. Cette dernière estimation est nécessaire pour déterminer, dans les projections ultérieures, le nombre de filles susceptibles de passer du secteur privé au secteur public en réaction à la politique de gratuité.

Les résultats de cette reconstitution sont présentés au Tableau 1. Au total, l'effectif des filles dans les établissements publics d'enseignement secondaire est estimé à 412 260 élèves pour l'année scolaire 2025-2026, contre 105 030 élèves dans le secteur privé. Dans le secteur public, le premier cycle de l'ESG contient le plus grand nombre de bénéficiaires éligibles, avec 308 927 filles, soit environ 75 % de l'effectif total reconstitué.

Cet effectif de 412 260 filles constitue ainsi l'année de référence (2025-2026) à partir de laquelle sont projetés, dans la section suivante, l'évolution des effectifs scolaires et l'effet additionnel attendu de la politique de gratuité jusqu'en 2031-2032.

Tableau 1 - Estimation de l'Effectif Reconstitué des Filles par Niveau d'Enseignement, 2025-2026

Niveau d'Enseignement	Secteur Public	Secteur Privé
1er cycle, enseignement secondaire général	308 927	63 958
2nd cycle, enseignement secondaire général	87 133	24 872
Enseignement technique et formation professionnelle	16 200	16 200
Total	412 260	105 030

Source : Tableau préparé par le Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche à partir des données tirées tirées de la Banque Mondiale, *Éducation secondaire, élèves*, accédée le 31 août 2026; Open

[6] Le Matinal, Exonération des frais de scolarité scolaire au Bénin: Plus de 3 milliards FCFA décaissés au profit de 262 154 élèves filles, 23 mai 2024.

Data for Africa, *Nombre d'établissement, effectifs des élèves, effectifs des enseignants et point des infrastructures dans l'Enseignement Secondaire Général*, base de donnée accédée le 5 septembre 2026.

III. Estimation de l'Impact Scolaire de la Politique de Gratuité

Le *Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche* estime que, la politique de gratuité de la scolarité ferait passer l'effectif des filles dans l'enseignement secondaire de 412 260 en 2025-2026 à 431 455 en 2026-2027, puis atteindrait 515 588 en 2031-2032. Il s'agirait d'une augmentation de 25 % sur cinq ans. L'évolution projetée des effectifs par niveau d'enseignement est présentée au Tableau 2.

Cette progression résulterait de deux facteurs distincts. D'une part, les effectifs augmenteraient sous l'effet de la dynamique démographique et de la croissance de la population scolaire, estimée à environ 3,5 % par année en moyenne.[7] D'autre part, la politique de gratuité produirait un effet additionnel sur les inscriptions, en réduisant les obstacles financiers à la fréquentation de l'enseignement secondaire public.

L'effet de la politique sur les effectifs publics proviendrait de deux mécanismes. Le premier correspond aux nouvelles inscriptions de filles qui, en l'absence de la mesure, auraient vraisemblablement abandonné leur scolarité ou n'auraient pas poursuivi leur parcours dans l'enseignement secondaire. Le second correspondrait au transfert d'élèves du secteur privé vers le secteur public, rendu plus attractif par la suppression des frais de scolarité.

Tableau 2 - Estimation du Nombre de Filles Bénéficiaires de la Mesure de Gratuité, Années Scolaires 2026-2027 à 2031-2032

Type d'Enseignement	2026-2027	2027-2028	2028-2029	2029-2030	2030-2031	2031-2032
1er cycle ESG public	318 812	329 014	339 543	350 408	361 621	373 193
2nd cycle ESG public	94 854	102 343	108 901	112 386	115 982	119 694
ETFP public	17 788	19 324	20 654	21 315	21 997	22 701
Total bénéficiaires	431 455	450 681	469 098	484 109	499 601	515 588

Source : Tableau préparé par le Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche à partir des données tirées tirées de la Banque Mondiale, *Éducation secondaire, élèves*, accédée le 31 août 2026; Open Data for Africa, *Nombre d'établissement, effectifs des élèves, effectifs des enseignants et point des infrastructures dans l'Enseignement Secondaire Général*, base de donnée accédée le 5 septembre 2026.

IV. Comparaisons Internationales

Les projections présentées dans les sections précédentes reposent notamment sur l'hypothèse que la suppression des frais de scolarité entraînerait une augmentation de la participation des filles à l'enseignement secondaire. L'expérience d'autres pays africains ayant mis en œuvre des politiques de gratuité ou d'abolition des frais de scolarité au secondaire permet de mettre en perspective cette hypothèse.

[7] Le chiffre de 3,5% a été obtenu en prenant la moyenne des taux de croissance annuelle de l'effectif total des bénéficiaires qui se trouve dans le Tableau 2.

Au cours des dernières décennies, plusieurs pays ont adopté de telles mesures, notamment l'Ouganda en 2007 (Uganda's Universal Secondary Education policy), le Kenya en 2008 (Kenya's Free Day Secondary Education), la Tanzanie en 2015 (Fee-free secondary education), le Ghana en 2017 (Free Senior High School), la Sierra-Léone en 2018 (Free Quality School Education), et le Malawi en 2018 (abolition des frais de scolarité au secondaire).

Les résultats disponibles dans la littérature montrent généralement que la suppression des frais de scolarité peut avoir un effet significatif sur la participation à l'enseignement secondaire, bien que l'ampleur de cet effet varie selon les pays, la conception de la réforme et les caractéristiques du système éducatif. Le Tableau 3 présente quelques-unes de ces expériences ainsi que les effets estimés sur la participation scolaire.

Ces expériences internationales ne constituent pas une estimation directe de l'effet attendu de la politique au Bénin. Elles fournissent plutôt un point de comparaison permettant d'évaluer la plausibilité de l'hypothèse comportementale retenue dans notre modèle. Dans le cas du Bénin, notre modèle estime que la politique entraînerait progressivement de nouvelles inscriptions de filles qui, en l'absence de la mesure, seraient restées en dehors du système scolaire, ainsi que des transferts du secteur privé vers le secteur public.

L'effet estimé pour le Bénin apparaît ainsi cohérent avec le mécanisme observé dans plusieurs expériences africaines : la réduction du coût direct de la scolarisation peut accroître la demande d'éducation secondaire, particulièrement lorsque les contraintes financières constituent un obstacle important à la poursuite des études.

Tableau 3 - Effet des Réformes Éducatives Abolissant les Frais de Scolarité sur la Participation à l'Enseignement Secondaire en Afrique

Pays	Réforme	Année	Effet estimé
Bénin	Gratuité pour les filles de l'enseignement secondaire générale et enseignement technique	2026	Une augmentation moyenne de 2,9% par an du nombre de filles inscrites au secondaire qui seraient restées en dehors du système scolaire en absence de la réforme au cours de la période 2027-2032
Ouganda	Universal Secondary Education	2007	Augmentation de 25% des inscriptions scolaires globales
Kenya	Free Day Secondary Education	2008	En l'absence de la réforme, près de la moitié des élèves actuellement scolarisés seraient restés en dehors du système scolaire.
Tanzanie	Fee-free secondary education	2016	Le taux de progression des élèves de l'école primaire vers le secondaire a augmenté de 12 points de pourcentage par rapport au scénario sans réforme.
Ghana	Free Senior High School	2017	Sans cette réforme, environ 30 % à 33 % des élèves ayant réussi l'examen de fin de cycle de premier cycle n'auraient pas pu fréquenter le lycée.

Sierra Leone	Free Quality School Education	2018	Un gain net d'environ 1,1 million d'enfants supplémentaires dans les classes, qui seraient restés exclus du système éducatif en raison des barrières financières.
Malawi	Abolition des frais au secondaire	2018	Environ 17,5 à 20,2 points de pourcentage, ce qui représente environ 33 602 à 38 756 élèves (sur la base des données modélisées de 2011).

Source : Tableau préparé par le Centre d'Analyse des Politiques Publiques et de Recherche.